

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 55
- présents suppléants : 2
- procurations : 11
- absents : 14
- votants : 68

DÉLIBÉRATION n° 2018/069

L'an deux mille dix-huit et le 13 avril à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 6 avril 2018, s'est réuni, à la salle des fêtes de CAMPISTOUS, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Madeleine SERIS, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Suzanne SIMOÏS, André DUPOUTS, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Présents suppléants : Jean-Marie CARTIER (remplace Alain PIASER), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

Titulaires ayant donné procuration : Maurice LOUDET à Christiane ROTGE, Jean-Louis FOGGIATO à Philippe SOLAZ, Monique KATZ à Jean-Paul LARAN, Claude LABOGE à Bruno FOURCADE, Loïg LE RUN à Michel PUECH, Jacques LAUREYS à François DABEZIES, André QUINON à Jean-Marc DUPOUY, Alain DASSAIN à Pierre DUMAINE, Jean-Manuel CAMACHO à Gisèle ROUILLON, Valérie DUPLAN à Elisabeth DUCUING, Gérard SABATHIE à Madeleine SERIS

Absents : Mesdames et Messieurs, Daniel LERBEY, Francis ESCUDE, Elie FOURCADE, Jean-Marie DUTHU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Zoulikha CHEBBAH, Joëlle PEYRO, Philippe LACOSTE, Michel SICARD, Joëlle VIGNEAUX, Guy RAYNAL.

Objet : Ressources Humaines – Adoption de la grille des emplois

Considérant la délibération n°2017/063 du conseil communautaire du 30 mars 2017 approuvant la grille des emplois,

Considérant l'application de la réforme du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) qui a entraîné une refonte des grilles indiciaires et une réorganisation des carrières,

Monsieur le Président demande :

1. d'approuver les tableaux des effectifs suivants,
2. d'autoriser la création d'emplois permanents et non permanents inscrits sur ce tableau des effectifs ;
3. d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 ;
4. de l'autoriser à pourvoir les emplois correspondants.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Cadre emploi	Grade	Catégorie	Postes créés	Postes Pourvus	Dont temps non complet	Observations
Administration générale			9	8		
Attaché	Attaché	A	2	2		Dont 1 CDI
Rédacteur	Rédacteur	B	1	1		
Technicien	Technicien	B	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	3	3	1 à 30h	
	Adjoint administratif	C	1	0		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	1		CDI
Service administratif aux communes			15	14		
Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^e classe	B	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	3	3	1 à 31h	
	Adjoint administratif	C	10	9	1 à 17,5h, 1 à 6h et 1 à 4h	dont 1 CDI/ 2 CDD
Service développement			3	3		
Ingénieur Territorial	Ingénieur Territorial	A	1	1		
Attaché territorial	Attaché territorial	A	1	1		
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	1	1		
Service technique			24	21		
Agent de maitrise	Agent de maitrise	C	1	1		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	3	3	1 à 30h	
	Adjoint technique	C	19	16	1 à 30h	Dont 1 CDD
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	C	1	1	8h	CDI

SPANC			2	2		
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint technique	C	1	1		
Service Office de tourisme			6	6		
Attaché territorial	Attaché territorial	A	1	1		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	C	2	2		Dont 1 agent en disponibilité
	Adjoint du patrimoine	C	3	3	1 créé à 30h mais à changer en 35h	Dont 2 CDD et 1 agent en DAS
Service sites touristiques			7	5		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	C	1	1		
	Adjoint du patrimoine	C	5	3		Dont 2 CDD
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	1	1		

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Cadre emploi	Grade	Catégorie	Postes	Temp s	Observations
Service sites touristiques : Gouffre d'Esparros			4		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			2	TC	CDD d'un mois
Service sites touristiques : Espace préhistoire de Labastide			3		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	1	TC	CDD de 6 mois
			1	TC	CDD de 4 mois
			1	TC	CDD d'1.75 mois

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées :

DECIDE

- d'approuver les tableaux des effectifs ci-dessus,
- d'autoriser la création d'emplois permanents et non permanents inscrits sur ce tableau des effectifs ;
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir les emplois correspondants.

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le

25 AVR. 2018

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accuse de réception en préfecture
065-200070787-20180413-2018-069-DE
Date de télétransmission : 26/04/2018
Date de réception préfecture : 26/04/2018